

on redoutait pour la nuit une nouvelle invasion des ré-

« On a demandé des troupes à Limoges, Châteauroux et Bourges.

« Les représentants de la Creuse sont rendus hier à midi chez les ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances.

« La nuit, le gendarme a arrêté un individu nommé Avvert, du village de Laubier; elle a été poursuivie par les habitants d'Ahun jusqu'au Pont-à-la-Daube...

« A onze heures arrive une députation portant la préfecture un ultimatum qui ordonnait la délivrance des prisonniers à une heure.

« Sur la route de Moulins, et à l'embranchement de la route d'Abusson, notre petite armée se range en bataille; le capitaine Guétry nous réunit en conseil, et sur sa proposition, on décide que les hommes les plus dévoués se placeront en colonne sur le premier plan, et qu'on y joindra des hommes du dépôt.

« Bienôt, nous avons vu arriver les émeutiers... ils étaient en grand nombre, armés de fourches et de fusils de chasse.

« Au moment où nous espérions avoir réussi, à cinq heures, ils s'écrient: « Il faut en finir! » et à l'instant les fourches et les baïonnettes se croisent.

« Tri-te et sanglante victoire! Il y a à cette heure dix morts à l'hôpital, sept à huit sont mourans de leurs blessures; on se tirait à bout portant.

« C'est à tort que votre femme vous écrit qu'il y a un garde national blessé grièvement.

« Le préfet écrit ce soir au ministre de l'intérieur. Allez le voir sans retard. Qu'une dépêche télégraphique parte; il faut que nous ayons de la troupe dans quelque jours, ou, je vous le répète, nous serons impuissans...

« Un grave accident est arrivé la nuit dernière (du 13 au 14) dans le convoi de nuit du chemin de fer.

« On ignore la cause de cet accident, que l'on croit toutefois occasionné par le cigare de quelque fumeur imprudent, ou peut-être par des flammèches échappées à la locomotive.

« Lundi soir, entre onze heures et minuit, un rassemblement d'abord peu considérable, mais grossi bientôt par la foule des curieux, s'est formé sur la place de la République; on y remarquait un drapeau rouge.

« A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires.

« Un homme avait longtemps péroré au milieu d'un groupe; il avait peint l'anarchie sous les couleurs les plus

prendre, malgré les recherches de la police et de MM. les gendarmes qui furent jus de tous côtés en campagne.

« C'était, en second lieu, le costume indispensable à tout magicien et qui le distinguait des misérables humains, une longue robe blanche à capuchon renversé et toute couverte de signes cabalistiques peints en rouge de sang; le haut bonnet pointu, surmonté d'une étoile, et des bas d'une blancheur éblouissante, décorés et ornés comme la robe; des souliers ou sandales à hauts talons et faits nécessairement en peau de bœuf, qui est l'animal consacré.

« Le sieur G... suivait, dit-on, toutes les pratiques d'un homme très-dévoût, et il les mêlait à ses actes de magie blanche ou noire.

« On écrit de Bordeaux: Riancourt, ex-commissaire dans la Seine-Inférieure, n'est pas un inconnu pour Bordeaux.

« Martin était entré en qualité de professeur dans une pension de la rue Rolland. Le chef de cet établissement étant mort, sa veuve, sollicitée par quelques personnes dont le citoyen Martin avait su capter la confiance, laissa à ce dernier la direction de l'établissement.

« A la suite des rentrées d'un trimestre, Martin partit en emportant la caisse. Le rumeur publique, que nous avons lieu de croire conforme à la vérité, ajoute qu'il prit la fuite en compagnie d'une femme avec laquelle il entretenait depuis quelque temps de coupables relations.

« On assure que parmi les pièces singulières tombées ces jours-ci aux mains de la police, se trouvent des diplômes d'officiers de la nouvelle garde impériale.

« La situation de la Banque, le 15 juin au soir, présentait sur celle du 8 les différences suivantes: Il y avait en caisse, à Paris et dans les succursales, 146 millions; il y a augmentation de 9 millions sur le compte précédent.

« Les effets en souffrance ou non payés s'élevaient toujours à 50 millions, soit 500,000 fr. de plus que le 8 juin. Le portefeuille a diminué de 8 millions, le compte-courant du Trésor de 2 millions, les billets en circulation de 11 millions.

« On annonce que M. Thiers a opté pour le département de la Seine.

« Trois fusiliers du 18^e régiment de ligne, en garnison à Vincennes, comparaissent aujourd'hui devant le 2^e Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Destaing du 61^e régiment d'infanterie de ligne, sous l'inculpation de violation de domicile et de bris de clôture, chez un habitant d'un village situé à peu de distance d'Auxerre.

« Le régiment était en route; en passant par Auxerre, le 30 avril, on fit une halte; il y eut une revue, et le soir les hommes obtinrent la permission d'aller se promener dans les environs.

« Dechoudan, Toussaint et Andreux s'étaient rendus ensemble au village d'Augy, et chemin faisant ils avaient fait de fréquentes stations bachiques. Le vin leur ayant troublé la vue, ils curent probablement qu'ils allaient entrer dans un cabaret, et ils se mirent à frapper à coups de baïonnettes dans les fenêtres de l'habitation d'un sieur Petit, en demandant à boire.

« On lit dans le Courrier de Marseille: « Lundi soir, entre onze heures et minuit, un rassemblement d'abord peu considérable, mais grossi bientôt par la foule des curieux, s'est formé sur la place de la République; on y remarquait un drapeau rouge.

« A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

sombres, et quand il avait cru son auditoire suffisamment préparé, il avait cru pouvoir terminer sa péroraison par un cri vigoureux de: « Vive Henri V! » Mais aussitôt des douzaines de bras s'étaient levés, et l'orateur avait infailliblement subi un mauvais parti si, se glissant adroitement à travers la foule, il ne se fût rapidement esquivé. D'une seule traite il avait franchi l'espace qui le séparait du corps-de-garde, où il fut heureux de trouver un refuge.

« Ce soir, à sept heures et demi, par une pluie battante, deux groupes stationnaient encore, l'un au bas du péristyle du palais de l'Assemblée nationale, l'autre sur la place de la Concorde, non loin de l'Obélisque.

« La Commission exécutive vient de révoquer, sur la proposition du ministre de l'intérieur, le citoyen Jules Carion, préfet de la Haute-Saône.

« L'arrêté du 23 mai dernier, qui a prononcé la dissolution des compagnies d'artillerie et de cavalerie de la garde nationale de Saint-Etienne est raj porté.

« Voici comment le Représentant du Peuple rectifié en épisode de la vie du citoyen Pierre-Napoléon Bonaparte, qu'il avait cité d'après un article du Dictionnaire de la Conversation:

« En 1836, Pierre-Napoléon Bonaparte et son frère Antonin, tous deux fils de Lucien, furent dénoncés comme faisant partie des sociétés secrètes qui s'organisaient pour l'affranchissement de l'Italie.

« Ces faits, depuis longtemps connus et appréciés en Italie, bien loin de porter atteinte à la considération dont y jouit le représentant actuel de la Corse, ont ajouté, au contraire, à l'estime qu'il s'est acquise par la noblesse de son caractère et l'énergie de ses convictions républicaines.

« Nos correspondans de Londres, dit un journal, nous confirment de la façon la plus formelle ce fait, déjà publié, que le 10 avril dernier, lors de la grande manifestation chartiste contre l'aristocratie anglaise, le prince Louis Bonaparte s'est fait inscrire parmi les special constables.

« On instruit d'abord sur les dépositions des agresseurs, et une Cour prévôtale condamna Pierre Napoléon. Mais Grégoire XVI voulut prendre lui-même connaissance de la procédure, et, après avoir acquis la certitude que le condamné n'avait fait qu'user du droit de légitime défense, il annula le jugement.

« On assure que parmi les pièces singulières tombées ces jours-ci aux mains de la police, se trouvent des diplômes d'officiers de la nouvelle garde impériale.

« La situation de la Banque, le 15 juin au soir, présentait sur celle du 8 les différences suivantes: Il y avait en caisse, à Paris et dans les succursales, 146 millions; il y a augmentation de 9 millions sur le compte précédent.

« Les effets en souffrance ou non payés s'élevaient toujours à 50 millions, soit 500,000 fr. de plus que le 8 juin. Le portefeuille a diminué de 8 millions, le compte-courant du Trésor de 2 millions, les billets en circulation de 11 millions.

« On annonce que M. Thiers a opté pour le département de la Seine.

« Trois fusiliers du 18^e régiment de ligne, en garnison à Vincennes, comparaissent aujourd'hui devant le 2^e Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Destaing du 61^e régiment d'infanterie de ligne, sous l'inculpation de violation de domicile et de bris de clôture, chez un habitant d'un village situé à peu de distance d'Auxerre.

« Le régiment était en route; en passant par Auxerre, le 30 avril, on fit une halte; il y eut une revue, et le soir les hommes obtinrent la permission d'aller se promener dans les environs.

« Dechoudan, Toussaint et Andreux s'étaient rendus ensemble au village d'Augy, et chemin faisant ils avaient fait de fréquentes stations bachiques. Le vin leur ayant troublé la vue, ils curent probablement qu'ils allaient entrer dans un cabaret, et ils se mirent à frapper à coups de baïonnettes dans les fenêtres de l'habitation d'un sieur Petit, en demandant à boire.

« On ignore la cause de cet accident, que l'on croit toutefois occasionné par le cigare de quelque fumeur imprudent, ou peut-être par des flammèches échappées à la locomotive.

« Lundi soir, entre onze heures et minuit, un rassemblement d'abord peu considérable, mais grossi bientôt par la foule des curieux, s'est formé sur la place de la République; on y remarquait un drapeau rouge.

« A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

moiselle de comptoir le lui pesait, cet homme a lestement introduit sa main dans la poche de l'amateur qui était penché sur une caisse de cigares, s'est saisi de la liasse de billets, et a pris la fuite.

« M. Deletré, marchand de nouveautés, rue Vieille-du-Temple, à l'enseigne des Blancs-Manteaux, avait vu venir deux fois dans ses magasins un homme et une femme qui, descendant d'un cabriolet devant sa porte, se faisaient montrer toute espèce de marchandises, ne trouvaient aucun prix à leur convenance, et se retiraient en ne faisant qu'un achat de la plus minime valeur.

« Ces deux individus étant revenus hier à la charge, les commis du magasin les observèrent attentivement, et, bien convaincus de les avoir vu soustraire une pièce de mérinos cachemire, ils les firent arrêter.

« Un incendie considérable a éclaté cette nuit dans la fabrique d'instruments de cuivre pour musique militaire de M. Gautherot, cloître Notre-Dame.

« Ce matin on a arrêté sur la voie publique, dans le quartier des Tuileries un homme jeune encore qui se livrait à des déclamations furibondes, et sur lequel d'ailleurs la singularité de son costume eût suffi pour attirer l'attention.

« Renseignemens pris, après l'envoi par le commissaire de police de cet individu au dépôt de la Préfecture, il a été constaté que c'était un malheureux insensé, qui était parvenu à s'évader la nuit dernière de l'hospice de Bicêtre, où sa famille s'est vue contrainte de le faire renfermer par suite de son état de démence incurable.

« On lit dans le Courrier de Marseille: « Lundi soir, entre onze heures et minuit, un rassemblement d'abord peu considérable, mais grossi bientôt par la foule des curieux, s'est formé sur la place de la République; on y remarquait un drapeau rouge.

« A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

« Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

« Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

« Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

« M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

ETRANGER.

— ANGLETERRE (Londres), 15 juin. — Des voleurs se sont introduits nuitamment à Rochester, dans la maison occupée par le recorder, principal magistrat de l'ordre judiciaire, M. James Espinasse.

— 16 juin. — Nous avons dit qu'un tumulte de la nature la plus outrageante avait éclaté au théâtre de Drury-Lane pour la seconde représentation de Monte-Christo.

— On assure que parmi les pièces singulières tombées ces jours-ci aux mains de la police, se trouvent des diplômes d'officiers de la nouvelle garde impériale.

— La situation de la Banque, le 15 juin au soir, présentait sur celle du 8 les différences suivantes: Il y avait en caisse, à Paris et dans les succursales, 146 millions; il y a augmentation de 9 millions sur le compte précédent.

— Les effets en souffrance ou non payés s'élevaient toujours à 50 millions, soit 500,000 fr. de plus que le 8 juin. Le portefeuille a diminué de 8 millions, le compte-courant du Trésor de 2 millions, les billets en circulation de 11 millions.

— On annonce que M. Thiers a opté pour le département de la Seine.

— Trois fusiliers du 18^e régiment de ligne, en garnison à Vincennes, comparaissent aujourd'hui devant le 2^e Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Destaing du 61^e régiment d'infanterie de ligne, sous l'inculpation de violation de domicile et de bris de clôture, chez un habitant d'un village situé à peu de distance d'Auxerre.

— Le régiment était en route; en passant par Auxerre, le 30 avril, on fit une halte; il y eut une revue, et le soir les hommes obtinrent la permission d'aller se promener dans les environs.

— Dechoudan, Toussaint et Andreux s'étaient rendus ensemble au village d'Augy, et chemin faisant ils avaient fait de fréquentes stations bachiques. Le vin leur ayant troublé la vue, ils curent probablement qu'ils allaient entrer dans un cabaret, et ils se mirent à frapper à coups de baïonnettes dans les fenêtres de l'habitation d'un sieur Petit, en demandant à boire.

— On ignore la cause de cet accident, que l'on croit toutefois occasionné par le cigare de quelque fumeur imprudent, ou peut-être par des flammèches échappées à la locomotive.

— Lundi soir, entre onze heures et minuit, un rassemblement d'abord peu considérable, mais grossi bientôt par la foule des curieux, s'est formé sur la place de la République; on y remarquait un drapeau rouge.

— A midi et demi, alors que les groupes étaient formés et que les discussions étaient déjà engagées, tout à coup les orateurs se sont vus abandonnés de leurs mobiles auditoires.

— Les deux premiers ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement; le troisième a été acquitté.

— Un vol a été commis ce matin, à midi, avec une audace incroyable, sur la place de la Bourse.

— Un jeune homme avait été à la Banque chercher 70,000 francs qui lui avaient été remis en billets. Arrivé sur la place de la Bourse il entra chez le marchand de tabac dont le magasin se trouve à côté du théâtre du Vaudeville, et pour choisir des cigares il eut l'imprudence de mettre la liasse de billets dans la poche de derrière de sa redingote.

— M. Cartelier, avoat, nommé d'office, a présenté la défense des trois fusiliers.

Bourse de Paris du 17 Juin 1848.

Table with columns: AU COMPTANT, Précéd. clôture, Plus haut, Plus bas, Dernier cours. Rows include: Cinq 0/0, jouis du 22 mars, Quatre 0/0, jouis du 22 mars, Trois 0/0, jouis du 22 déc., etc.

CREMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with columns: AU COMPTANT, Hier, Aujourd., AU COMPTANT, Hier, Aujourd. Rows include: Saint-Germain, Versailles r. droite, etc.

SPECTACLES DU 18 JUIN.

THÉÂTRE DE LA NATION. — THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — OÉRA-COMIQUE. — OÉON. — THÉÂTRE HISTORIQUE. — AUDREVILLE. — VARIÉTÉS. — GYMNASE. — THÉÂTRE MONTANSIER. — PORTE-SAINT-MARTIN. — SAINTE. — AMBIGU. — COMTE. — FOLIES. — DÉLAIEMENTS COMIQUES. — DIORAMA.

